

LES EVENEMENTS DU 23-24 FEVRIER A BUKAVU ET LEURS SUITES...

par Didier de FAILLY s.j., Bukavu, Sud-Kivu, R.D.Congo

Préambule : A la suite de la mutinerie armée qui s'est déroulée dans la nuit du 23 au 24 février dernier à environ 250 mètres de chez moi, j'avais décidé de me taire, sauf quelques rares allusions qu'il m'est arrivé de lancer... Mais la lecture d'un article avant-hier soir en première page du site de la MONUC m'a fait changer d'avis. Je passerai successivement en revue les faits, leur signification et leurs conséquences.

1. LES FAITS :

Lundi matin 23 février 11h30-13h00 : A l'invitation de la MONUC, une quarantaine de prêtres catholiques, tant africains qu'étrangers, de l'archidiocèse de Bukavu accueillent Monsieur SHARIF et quatre collaborateurs de la MONUC/Bukavu à la salle Concordia. Mr Sharif tient en effet à remercier l'archevêché pour son rôle pacificateur lors des événements du début du mois de février, et souhaite que ce genre de collaboration continue. Monsieur Sharif (qui a dû s'absenter, puis est revenu dans la salle après environ une heure) répète plusieurs fois qu'en tous les cas la communauté internationale a mis en garde Monsieur SERUFULI, gouverneur du Nord-Kivu et d'autres personnalités du même type, qu'elle ne tolérera plus de troubles armés dans cette partie du pays... Lorsque vient le temps des questions, il y a une hésitation dans la salle ; je suis le premier à prendre la parole, essentiellement pour demander si les modalités du « Chapter 7 » (Peace enforcing) sont déjà en application à Bukavu comme elles le sont à Bunia. Réponse : non, il faut d'abord mettre en place la brigade Kivu (comme on a mis en place la brigade Ituri à Bunia). Question : dans quel délai cette mise en place pourra-t-elle intervenir ? Réponse : on ne sait pas encore (ce qui signifie, à mes yeux, que cela pourrait encore prendre du temps !)... Je me suis rassis car j'avais compris que la suite des propos de la délégation de la MONUC se déroulerait nécessairement dans le cadre strict du mandat Chapter 5 (Peace observing) et n'avait donc plus guère de pertinence par rapport à la situation réelle vécue à Bukavu et environs ces dernières semaines.

Plusieurs intervenants sont revenus sur le même point : nous voyons que la MONUC n'intervient pas sur le terrain même quand elle y est présente et que nous l'informons en détails ; cela est incompréhensible et pousse à soupçonner qu'elle est complice des agissements des bandes armées plus ou moins téléguidées par le RCD-Goma ou ses commanditaires clairement reconnus par la communauté internationale¹.

Lundi soir 21h15 : Un « expatrié » belge, qui se trouve quelque part en ville m'appelle par GSM et me demande s'il y a du grabuge à la Place Mulamba (je réside à 250 m de cette place). Lorsque je reçois cet appel, je suis en train de marcher dans une barza d'où je ne puis pas voir la Place Mulamba, mais d'où je vois par contre l'avenue à double bande qui sort de cette place et sur laquelle je vois circuler les pinceaux de lumière de phares de véhicules : je réponds donc qu'apparemment la place Mulamba est ouverte au trafic.

Lundi soir 22h00 : Un civil de la MONUC (Alec ? Jason ?), se rend à l'hôtel Orchid's Safari Club et en emmène Monsieur Alexis THAMBWE Mwamba, Ministre du Plan (arrivé de Kindu

¹ Une membre de la délégation de la MONUC, d'origine extrême-orientale, qui n'a pas pris la parole en public lors de cette séance, a réellement choqué l'assistance en mâchant du chewing gum pendant toute la séance, sans se rendre compte que la sensibilité de son public ne comprenait pas qu'on puisse mâcher du chewing gum en présence de l'archevêque en personne.

au courant de l'après-midi), avec ses bagages, à un endroit protégé par deux camions blindés sud-africains anti-mines.

Lundi soir 23h55 : Début de l'opération contre la résidence du Général Nabyolwa, Commandant de la 10^e circonscription militaire (Sud-Kivu). Les premiers coups de feu sont intentionnellement dirigés vers le réseau aérien de câbles électriques : après quelques coups de feu, le courant électrique est effectivement interrompu dans tout le quartier.

Mardi 24 février matin : à la Radio Maendeleo, Monsieur Sharif tient des propos tels que : « Vous comprenez, il n'était pas possible de mobiliser des militaires de la MONUC à cette heure tardive », et autres propos aussi péniblement inconsistants...

Mercredi 25 février : Le Président de la République remet le major KASONGO, pomme de discorde, à la MONUC à Kinshasa, qui le transporte immédiatement par avion à Bukavu...

Jeudi 26 février : Par deux fois, le matin puis au courant de l'après-midi, Monsieur SHARIF, le chef de la MONUC à Bukavu, accompagné de quelques personnes de la MONUC, se présente à la maison de retraites spirituelles AMANI, située tout au bout de la presqu'île de Muhumba à Bukavu, pour demander à rencontrer le Général Prosper NABYOLWA. Il avait été précédé le matin par un groupe de deux hommes et deux femmes, en voiture, qui se prétendaient être des amis du Général et souhaitaient lui parler... Cette même journée, un autre groupe est venu lui aussi à la recherche du Général. Au courant de sa seconde visite, Monsieur SHARIF révèle qu'en venant le matin à cet endroit, il était animé par une forte conviction qu'il y trouverait le Général.

.....

Mercredi 3 mars : le site www.monuc.org présente en première page un point de presse signé Mathy MUPAPA et intitulé « La Brigade du Kivu mise sur pied à Bukavu ». Toutefois l'expression « a été installée » au premier paragraphe devient « couvrira » - au futur - dès le deuxième paragraphe. Mais le titre ne correspond guère à l'article car après ces deux ou trois premières phrases, l'article aborde longuement d'autres choses. L'auteur y introduit ainsi des propos de Madame Patricia Tomé, Directrice de l'Information Publique à la MONUC : « *Il est regrettable que la MONUC soit montrée du doigt comme bouc émissaire. Elle est en RDC pour apaiser les tensions, pour aider à la bonne marche du processus de paix. Elle y travaille avec les protagonistes pour gérer les situations de crise et pour aider à y trouver des solutions. Elle fait son travail au mieux.* » Il vaut la peine de citer in extenso la suite : « *Elle a dénoncé la surenchère, les dérives verbales de certains médias. « Il faut condamner tous les actes qui troublent l'ordre public, toute action qui vise à ralentir le processus devant conduire aux élections en 2005 » a ajouté Mme Tomé. Elle a qualifié de terribles les dérives verbales de certains médias, qui sont déjà relevées par des institutions internationales. « Ces mécanismes internationaux existent et veillent à poursuivre les responsables qui véhiculent ce genre de messages », a-t-elle prévenu, en rappelant les medias de la haine, comme la radio Mille Collines au Rwanda, de triste mémoire. Ces dérives qui attisent le feu, la haine intercommunautaire, qui accusent la MONUC, doivent cesser, a-t-elle fermement souligné. « Les problèmes doivent se régler politiquement au travers des institutions en place. Nous appelons tous les protagonistes à s'asseoir autour d'une table pour discuter et pour que soit évité ce qui s'est passé sous d'autres cieux et en d'autres temps » a-t-elle conclu. Dans le même cadre, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a condamné fermement les attaques contre les populations et la MONUC ainsi que les violences et meurtres perpétrés par certains groupes armés. Dans une déclaration présidentielle à la presse, les membres de l'organe suprême de l'ONU encouragent la MONUC*

«qui a un mandat robuste, à faire comprendre aux groupes armés que de telles actions ne seront plus tolérées ». Ils ont rendu hommage au rôle que joue la MONUC pour aider à la résolution des tensions récemment survenues à Bukavu, dans le Sud-Kivu, et pour faire pièce à la violence en Ituri, au nord-est du pays. (...).

2. LA SIGNIFICATION DE CES FAITS :

1. Il est vraisemblable qu'au moment de la rencontre à la salle Concordia, la MONUC/Bukavu ignore encore tout d'une possible opération armée à Bukavu dans la soirée. Sinon elle n'aurait pas pris le risque d'être ainsi lourdement ridiculisée quelques heures plus tard par une opération armée menée à sa barbe...²
2. Par contre, à partir de 21h00 environ (au plus tard), la MONUC détient cette information. Pour preuve, elle décide d'aller chercher à 22h00 le ministre du Plan pour le mettre à l'abri.
3. De plus, elle sait même à quel endroit de la ville une opération armée pourrait se passer.
4. Même si une partie de ses moyens en hommes et en matériel sont retenus à ce moment-là à Tubimbi à 80 km au sud-ouest de Bukavu, la MONUC dispose encore d'hommes et de matériel (au moins deux de ces camions sud-africains construits en V pour échapper au souffle des explosions de mines). Mais elle décide de ne pas faire intervenir ses patrouilles de soldats sud-africains avec leurs véhicules blindés, qui pourtant patrouillaient les autres jours, en réaction aux troubles armés du début du mois (l'information concernant ces patrouilles pour sécuriser Bukavu et sa population figurent en bonne place dans la homepage de plusieurs sites Internet).
5. Le 3^e jour après les événements de la nuit du lundi 23 février, la MONUC ignore toujours où se trouve le Général Prosper NABYOLWA. Cela pourrait signifier techniquement que celui-ci n'a pas eu la possibilité d'entrer en contact avec la MONUC, ce qui semble étrange puisqu'il communique avec le Président de la République à Kinshasa ! Il est plus vraisemblable que le Général a préféré ne pas entrer en contact avec la MONUC ou a estimé qu'il était plus prudent pour sa propre sécurité de ne pas entrer en contact avec la MONUC.

3. LEURS CONSEQUENCES :

1. L'opération armée a eu lieu. Deux personnes de l'entourage du Général Prosper Nabyolwa ont été assassinées. Lui-même est entré en clandestinité (cela fait déjà plus de 10 jours). Le commandement militaire est donc assuré par son second, le colonel Jules Mutebisi. Or la population est en droit de douter de la loyauté de ce second.
2. L'enquête diligentée par le Président de la République est exécutée par le général Sylvain Mbuki, que nous connaissons fort bien ici à l'Est, car il émane du RCD-Goma ! Il n'est pas absurde ni inapproprié de penser que cela introduit un biais définitif dans cette enquête. D'autre part, il est clair que les combattants relevant du groupe qui s'est mutiné et a attaqué, ainsi que les combattants plus ou moins affiliés à ce groupe, sont maintenant convaincus qu'avec quelques fusils Kalashnikov et roquettes RPG, il est possible de dicter sa volonté au Président de la République. La tentation sera grande pour eux, lorsque viendra le temps d'établir les listes d'électeurs, de prendre la Kalashnikov pour

² Vers la fin de cette rencontre à la salle Concordia, Alec, de la MONUC, a recommandé d'éviter de considérer les jeunes combattants comme une « bombe à retardement » car ce n'est pas ainsi qu'on pourrait établir un dialogue fructueux et constructif avec ces jeunes. Exact. Reste que la « bombe à retardement » a tout de même explosé quelques heures plus tard !

imposer d'inscrire ou de rayer telle ou telle personne ou groupe de personnes, et plus encore le jour des élections pour imposer de voter pour tel ou tel...

3. A Bukavu, les esprits délirent de plus en plus : Un Munyamulenge, qui se nomme Benoît KADAGE et qui signe « Président – pour la communauté Banyamulenge », crie le mercredi 3 mars (y compris par un communiqué lu une seule fois à la Radio Maendeleo ce matin-là) qu'on prépare leur génocide, que le vicaire général catholique de l'archidiocèse de Bukavu (Monseigneur François-Xavier MAROY) en entente avec Monsieur Didace KANINGINI, président f.f. de la société civile du Sud-Kivu, est en train de collecter de l'argent pour recruter et entraîner une milice pour mener à bien ce génocide (en réalité, il s'agit d'arguments éculés utilisés déjà autrefois par divers Banyamulenge vers l'année 2000, probablement à l'instigation de Kigali)... De l'autre côté, un tract signé « Le Commandant Patriote » circule le jeudi 4 mars à Bukavu disant que KAGAME veut attaquer la population de Bukavu avec des armes de destruction massive utilisant des gaz... ! Dans les deux cas, du pur délire !³
4. Tout à coup, on apprend sur le site de la MONUC, le 3 mars, que la brigade Kivu est mise en place, alors que la délégation de la MONUC rencontrée le 23 février dernier à la salle Concordia ici à Bukavu était très évasive quant au délai de cette mise en place. De toutes les façons, où sont les 3.800 casques bleus qui doivent la composer ? Nous ne voyons ici que quelques dizaines de Sud-Africains (à Bukavu), et quelques centaines d'Uruguayiens (à Kavumu) et d' « ingénieurs⁴ » militaires chinois (à la base AMSAR au km 13 au nord de Bukavu, au bord du lac). Mis à part quelques engins blindés amenés par les soldats sud-africains, ni les Uruguayiens ni surtout les « ingénieurs » chinois avec leurs pelles et leurs houes ne disposent d'un matériel militaire et d'une puissance de feu à la hauteur d'un mandat « Chapter 7 », qui impose à la MONUC d'imposer la paix, y compris par la force des armes. Et il est clair qu'à notre époque du « risque zéro », aucun responsable militaire n'enverrait ses hommes au feu s'ils ne disposent pas de la puissance de feu suffisante. On a tout de même tiré les leçons du massacre des para-commandos belges à Kigali le 7 avril 1994, et le rapport de Lakhdar BRAHIMI sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (00-59471(F) – 21 août 2000) a tout de même indiqué clairement ce qu'il ne fallait plus faire.
5. La MONUC se prévaut d'un statut de neutralité. Mais dans les circonstances présentes, pareil statut peut en réalité aboutir à ne pas être neutre du tout, mais bien plutôt à faire le jeu de celui qui est le plus fort sur le terrain, à savoir le jeu en sous-main qui est joué par le RCD-Goma et le pouvoir en place à Kigali.

³ Il faudrait tout de même clairement comprendre qu'au Sud-Kivu au moins, l'érection ou le mouvement de milices proviennent d'éléments de nationalité rwandaise ou burundaise ou au moins alignés sur eux : les Interahamwe (enfuis dans les forêts lors de la première guerre, fin octobre 1996) ou l'APR (qui a essayé d'imposer dans les villages les groupes de « local defence ») ; même les « Mudundu 40 »^{1ère} mouture étaient une création de Kigali : leurs chefs se rendaient régulièrement à Kigali pour y prendre leurs ordres, avaient reçu des appareils téléphoniques cellulaires pour être en contact aisé avec Kigali, etc. Le gouverneur Xavier CHIRIBANYA, du RCD-Goma, donc aligné sur Kigali, avait aussi commencé à former sa propre milice, comme le gouverneur Serufuli à Goma (Nord-Kivu), lui aussi aligné sur Kigali. Par contre les maquis de Dunia à Ubwari et de Padiri derrière Bunyakiri étaient des armées en formation, reconnues par le gouvernement de Kinshasa et admises d'ailleurs aux négociations politiques en Afrique du Sud.

⁴ La présence de ces « ingénieurs » chinois constitue probablement une part de la frustration de la population de Bukavu. En effet, on les a vus travailler à la pelle et à la houe, par centaines, dans des endroits comme la Place de l'Indépendance, nœud routier près du port de Bukavu, sous les regards de centaines sinon de milliers de pauvres hères de l'endroit, qui n'auraient pas demandé mieux que de faire ce travail rudimentaire contre un petit salaire ou une ration alimentaire : fallait-il vraiment faire venir de si loin des gens, qui ne ressemblent vraiment pas à des « ingénieurs », pour travailler à la pelle dans les avenues de Bukavu ? Une revue illustrée de Bukavu a même épinglé la déception de la population, en quatrième page de couverture...

6. Dans la salle Concordia, un membre de la délégation de la MONUC a livré une analyse très exacte lorsqu'il a souligné que les sujets rwandais (plus ou moins Interahamwe et assimilés) qui se trouvent encore dans la forêt sont tenus en otage par leurs chefs, qui eux sont d'authentiques génocidaires qui donc refusent de rentrer au Rwanda. Mais cela pose directement une question : si vous savez cela, qui est correct, et que votre mandat vous demande de faire rentrer ces gens au Rwanda, pourquoi ne pas mettre toutes vos énergies à capturer ces chefs afin de pouvoir remplir votre mandat. N'est-il pas un peu court de se retrancher derrière le mandat en disant qu'on ne peut pas employer la force pour saisir ces chefs ? Car cela signifie alors qu'il n'y a pas de véritable volonté politique d'exécuter l'objectif premier qui est de faire sortir ces gens de la RDC ?
7. Si la MONUC souhaite que la population continue à lui livrer des informations, il faudrait que la MONUC montre à cette même population qu'elle utilise réellement ces informations pour des résultats concrets, ce qui n'est que très rarement le cas actuellement, puisque la MONUC trouve dans 99% des cas de très bonnes raisons pour ne pas agir (ou bien elle agit de manière spectaculaire là où elle sait qu'il n'y a aucun danger !).
8. Un raisonnement que la population ne comprend pas est celui qui consiste à dire, comme cela a été dit par Alec lors de la rencontre à la salle Concordia le 23 février, que dans la question de l'emploi des « ingénieurs » chinois (qui font en réalité un travail de cantonniers) la MONUC avait sollicité une contribution de la part des autorités locales afin de pouvoir utiliser ces personnes sur d'autres tronçons de route à réfectionner vaille que vaille mais n'en avait reçu aucun écho. Car chacun, en entendant ce raisonnement, se demande en soi-même : « Mais comment la MONUC peut-elle même imaginer que les autorités locales, qui sont presque complètement dénuées de tout moyen financier, vont apporter une contribution locale à la MONUC ? ». La MONUC serait-elle à ce point ignorante de la situation clochardisée des représentants du pouvoir au niveau du gouvernorat provincial, des territoires administratifs, etc. ?
9. Madame Patricia Tomé, d'après le site de la MONUC lui-même, a tenu des propos étranges pour une directrice de l'Information publique de cette organisation : en fait, elle reproche à la victime de l'agression et des violences de crier « au secours ! » et au contraire elle menace cette victime de poursuite par des mécanismes internationaux ; de plus elle commet un amalgame grave en assimilant les réactions des agressés à des comportements agresseurs de l'époque du génocide au Rwanda en 1994, nommément désignés. Pareil amalgame est tout simplement criminel et poursuivable devant les mêmes instances internationales que cette dame a invoquées ! Car ce faisant, elle verse de l'eau au moulin des auteurs du tract signé par le « président » de la « communauté Banyamulenge ». Si au moins cet article du site de la MONUC avait fait une allusion, même furtive, à l'agression caractérisée et mutinerie militaire vécue à Bukavu le lundi 23 février à minuit, et aux procédures qu'elle a engagées pour en rechercher et en punir les coupables !
10. La MONUC ne devrait-elle pas commencer par balayer devant sa porte, au lieu de menacer ? Car enfin, si de manière répétitive, des prêtres, qui ne sont ni tarés ni farfelus ni drogués, reviennent sur le soupçon que la MONUC est complice, au moins passif, des agissements des anciennes troupes du RCD-Goma et du commandement de l'APR rwandais contre la population du Kivu, il y a tout de même lieu de commencer par se demander pourquoi ils en arrivent à ce genre de soupçon. Et même si le soupçon est erroné, peut-être y a-t-il dans l'attitude de la MONUC des façons de faire ou surtout de ne pas faire qui conduisent à la formation de pareil soupçon ? La MONUC, dont le personnel est régi par des règles de « turn-over » (rotation) relativement rapide, devrait aussi savoir qu'elle a affaire à un peuple qui a de la mémoire et que cette mémoire lui

enseigne que de 1996 à l'année 2000 environ, plusieurs des composantes importantes de ce qu'on appelle la communauté internationale, épaulaient clairement l'Ouganda et le Rwanda et que plusieurs des organes de presse anglo-saxons prônaient ouvertement la partition du pays en trois – voire cinq – nouveaux Etats plus petits, sous le prétexte qu'ils seraient mieux « manageable », et que c'est la résistance farouche du petit peuple qui a déjoué ce plan d'éclatement du pays.

De même, si ces derniers temps, des gens dans la rue à Bukavu sont tellement fâchés contre la MONUC qu'ils jettent des pierres sur ces grands véhicules blancs emportés dans un mouvement brownien, peut-être la MONUC devrait-elle d'abord se poser la question du pourquoi de pareille attitude ? Car ce peuple a montré à travers la multitude d'épreuves subies depuis 1992 déjà qu'il n'est pas agressif du tout, en règle générale. S'il le devient, c'est vraisemblablement que cela exprime une très forte frustration.

11. Il y a tout de même une petite lueur d'espoir à l'horizon : le fait que la MONUC annonce précipitamment que la brigade Kivu est mise en place ne peut qu'être un message destiné à l'extérieur puisqu'ici à Bukavu nous savons pertinemment qu'il n'en est rien. Mais cela signifie peut-être que la MONUC se rend tout de même compte qu'elle n'a pas assumé correctement ses responsabilités cette nuit du lundi 23 février...
12. En tous les cas il est difficile de convaincre un Bukavien que « [la MONUC] fait de son mieux » comme il est dit dans cet article sur le website de la MONUC. La MONUC devrait éviter absolument de s'attribuer ainsi à elle-même, par la voix de son porte-parole officiel (la directrice de l'information publique) pareil certificat de satisfecit, qui est en réalité une provocation à l'encontre de l'opinion populaire locale. Car il est clair que le sentiment populaire est que la MONUC ne fait pas du tout de son mieux, et que celle-ci l'a prouvé (elle essaie de cacher son embarras devant l'incompétence et les gaffes de ses chefs à Bukavu, mais on sent tout de même qu'il flotte au sein des autorités de la MONUC – heureusement d'ailleurs – un sentiment de « ratage »). Une nomination à la MONUC ne confère pas automatiquement l'intelligence stratégique, ni le courage d'agir.
13. Enfin, il faudrait tout de même que la MONUC se rende compte, dans un tout autre domaine, qu'à force d'utiliser abondamment les services de filles de Bukavu, Goma, et autres lieux, elle risque un jour de se trouver face à une révolte des mâles de ces villes. A Kavumu, « heureusement » si l'on peut dire, les Uruguayiens utilisent des filles venues du Rwanda !

Bukavu, Sud-Kivu, samedi 6 mars 2004